



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question au Gouvernement n° 3072

Texte de la question

APPRENTISSAGE DE LA GRAMMAIRE

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Christ, pour le groupe UMP.

M. Jean-Louis Christ. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Face au nombre de jeunes sortant du système scolaire sans qualification et à l'aggravation de l'illettrisme, vous avez lancé, monsieur le ministre, plusieurs réformes au sein de l'éducation nationale ayant pour objectif commun de donner à tous les élèves les moyens de réussir leur scolarité. Parmi celles-ci, le socle commun représente un important travail d'adaptation des programmes de l'école primaire au collège. Le développement de l'apprentissage et la réforme des méthodes d'acquisition de la lecture participent également de votre ambition.

Parallèlement, vous avez confié au professeur Alain Bentolila, en relation avec l'académicien et écrivain Erik Orsenna, ainsi qu'avec d'autres spécialistes, une mission de réflexion sur la rénovation de l'enseignement de la grammaire, dans le cadre du socle commun. Ce rapport vous a été remis mercredi dernier. Pouvez-vous nous faire part de son contenu et des propositions que vous allez retenir pour améliorer l'apprentissage de la grammaire, qui est fondamental pour la maîtrise de la langue et pour une bonne insertion professionnelle et sociale ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Gilles de Robien, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Monsieur le député, le professeur Alain Bentolila, professeur de linguistique à Paris V, m'a en effet remis la semaine dernière le rapport qu'il a élaboré en collaboration avec Erik Orsenna, académicien bien connu et écrivain, et Dominique Desmarchelier, également professeur de linguistique à Paris V. De ce travail de très grande qualité, je retiendrai, bien sûr, le meilleur pour prendre des dispositions afin que tous les élèves connaissent la langue française, ce qui est le moins qu'on puisse demander.

La langue française, c'est d'abord le vocabulaire. C'est pourquoi j'ai tenu à ce que commence, dès la maternelle, l'acquisition du vocabulaire, et, dès le cours préparatoire, l'apprentissage de la lecture. Il en ira de même désormais pour celui de la grammaire, qui donne des repères aux élèves et structure la langue, laquelle doit permettre aux hommes de communiquer entre eux. La grammaire doit être enseignée sans jargon pour que les parents comprennent ce que les enfants apprennent. C'est pourquoi, dès le début de l'année 2007, je proposerai aux professeurs des programmes rénovés pour que l'apprentissage de la grammaire soit progressif et systématique. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et sur divers bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Christ](#)

Circonscription : Haut-Rhin (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3072

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 6 décembre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 décembre 2006